

RAPPORT D'ACTIVITES 2018



**Patricia Linsmeau
Christine Robert**

Siège social : Chaussée de Wemmel, 229 d 1090 Jette Tél : 02/428.21.24

Mail : asbl@arbredevie.be - site www.arbredevie.be

Implantation de Schaerbeek : rue G. Guffens 24 1030 Schaerbeek Tél : 02/215.21.24

Implantation de Jette : Chaussée de Wemmel, 229 d 1090 Jette. Téléphone : 02/428 21 24

« Je suis petit mais important.
J'ai le droit d'être respecté et mes parents aussi,
Dans tous les lieux où je suis accueilli, avec ou sans eux.
J'ai le droit de ne pas avoir peur
Et de ne pas avoir mal quand on me soigne

Les gens qui travaillent dans tous ces lieux
Où je reste un peu,
Mais où je ne fais que passer,
Devraient savoir que j'ai un nom,
Que j'ai une histoire,
Que j'ai un avenir,
Que je ne suis pas un prix à la journée,
Et que mes parents ne sont ni des visiteurs,
Ni des gens qui n'y connaissent rien » Janusz Lorczak

➤ Une Halte d'Accueil, c'est quoi ?

Les haltes d'accueil sont des milieux d'accueil collectifs pour les enfants de 0 à 6 ans. Ces structures ne sont pas subventionnées de façon structurelle par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Le cadre législatif qui les entoure est relativement restreint et ne prévoit aucune disposition spécifique hormis obtenir une autorisation de l'ONE et respecter le Code de Qualité. Ce qui veut dire que le secteur des haltes d'accueil n'est pas caractérisé par l'uniformité des modes de fonctionnement.

Voici la définition rédigée par la CHACOF (Coordination des haltes d'accueil de la Communauté française)

« Une Halte d'Accueil est un milieu d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans et leur famille. Elle s'ancre dans les réalités locales. Dans une logique de projet et de co-construction, elle cherche et propose des réponses spécifiques et diversifiées aux besoins éducatifs, sociaux et économiques des familles. Son approche est globale et intégrée. Il s'agit d'un accueil flexible et qui s'adapte à l'évolution de la réalité des familles ».

L'Arbre de Vie est une Halte d'accueil qui prend en charge les enfants de 3 mois à 4 ans.

Les parents sont donc dans une démarche d'insertion, soit en suivant des cours d'alphabétisation, des cours de français ou en suivant des formations qualifiantes en vue de trouver du travail.

D'autres raisons peuvent amener les parents à demander de l'aide à l'Arbre de Vie, telles que la souffrance d'un parent, l'isolement, la recherche d'un travail, les démarches administratives pour les sans-papiers,

➤ Présentation de l'association

L'ASBL a été constituée le 5 mai 1998. Nous aurions aimé fêter nos 20 ans d'existences cette année mais vu certaines circonstances expliquées ci-dessous les festivités ont été reportées en 2019.

Une première implantation a été créée en 1998 à Jette à l'initiative de Madame et Monsieur Fernand MEERT. Le CA de l'époque a cherché un partenariat avec une commune et c'est la commune de Jette qui a accepté de mettre des locaux à disposition.

En 2014, l'Arbre de Vie de Jette a déménagé dans de tout nouveaux locaux de la commune. D'une capacité de 9 enfants, l'Arbre de Vie de Jette est passée à une capacité de **16 enfants**.

En 2011, le CA a décidé de créer une seconde implantation de l'Arbre de Vie. C'est la commune de Schaerbeek qui a été partante pour l'aventure. La commune a mis à disposition une maison unifamiliale. Le Service Club Rotary de Wezembeek-Oppem a financé la rénovation et la mise aux normes.

Nous avons introduit une demande d'augmentation de capacité auprès de l'ONE en 2018 pour le site de Schaerbeek.

La capacité du site de Schaerbeek est passée de **13 enfants à 21 enfants**, soit une augmentation de capacité de **8 enfants**.

➤ Notre projet : (réflexion effectuée dans le cadre du « Capacity Building »)

La description de notre projet a fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du programme « Capacity Building » lancé par la Fondation Roi Baudouin et Cap 48 (Viva for Life) dont il sera question plus loin dans le présent rapport

Identification du problème :

Manque de places d'accueil pour tous les enfants à Bruxelles et plus spécifiquement pour un public qui n'a pas accès aux places d'accueil publiques et privées.

Public cible :

- Familles fragilisées, vivant des situations de précarité financière, sociale, médicale, psychologique.
- Public marginalisé, peu informé, qui manque d'anticipation et éprouve des difficultés à confier son enfant dans un milieu d'accueil.

En général, les familles que nous accueillons sont soit envoyées par Actiris, et proviennent de la région bruxelloise, soit sont des familles qui habitent les communes avoisinantes.

Ces familles dépendent soit du **CPAS**, du **chômage**, de la **mutuelle** ou n'ont **pas de revenus**. Certaines familles vivent dans une situation illégale, sont sans papier, ce qui ne leur donne pas droit au CPAS.

Certaines familles ont **un travail précaire**, avec des revenus très bas, ne leur permettant pas de payer une crèche privée et ne bénéficiant pas de l'accueil en crèche communale par manque de places.

Les mamans, car ce sont souvent des mamans qui assument seules la famille, suivent des **formations qualifiantes**, des **cours d'alphabétisation** ou des **cours de français**. **Certaines mamans ont un travail précaire** dans le cadre de titres services ou article 60.

Certaines mamans inscrivent leurs enfants pour pouvoir s'investir dans une activité de bénévolat ce qui leur permet de sortir de l'isolement et de s'insérer et s'investir dans la société.

Ces femmes qui assument seules leurs enfants et qui ont quitté leur pays d'origine pour des raisons souvent dramatiques souffrent de solitude et d'isolement et donc souvent de dépression. Pouvoir déposer leur enfant quelques jours par semaine dans un Milieu d'Accueil permet à ces femmes **de se soigner ou de souffler un peu**. Cela permet aussi de partager leurs inquiétudes par rapport à leur enfant.

Les enfants qui vivent seuls avec leur maman dans l'isolement, n'ont que peu, voire pas de contact avec d'autres enfants. L'accueil permet à l'enfant de se socialiser au contact du milieu d'accueil.

Certaines familles sont orientées par des services qui ont décelé des **manquements dans le suivi et l'éducation** des enfants, et l'accueil en Halte d'Accueil permet de soutenir les parents dans leur rôle de parents.

Certaines familles sont orientées par les « Service d'aide à la Jeunesse » ou le « Service de Protection de la Jeunesse ».

D'autres encore par le secteur de la santé mentale, La Gerbe, La Lice, Ulysse, le centre Primavera, les TMS de l'ONE et par la personne de référence pour les situations de maltraitance à l'ONE.

Certaines familles sont orientées par des travailleurs sociaux des hôpitaux, des services tels que NASCI, les CPAS, les banques alimentaires, les centres de formation, médecin du monde, la Croix rouge et le Samu social.

D'autres personnes sont orientées par des amis et se sont informées via notre site.

Nous recevons régulièrement des demandes que nous ne pouvons pas accepter soit par manque de place, soit parce qu'ils ne sont pas dans les conditions requises comme par exemple des mamans qui doivent reprendre le travail et qui n'ont pas trouvé de place en crèche communale. Ces personnes risquent de perdre leur emploi et de tomber dans des situations de précarité.

Refuser une inscription reste toujours compliqué car toutes les situations méritent d'être prises en compte.

A Schaerbeek

La grande partie des familles proviennent de Guinée car la commune de Schaerbeek héberge une communauté importante de familles Guinéenne. Les autres pays d'origine sont : **Belgique, Cameroun, Sénégal, Congo, Maroc, Rwanda, Turquie, Arménie, Côte d'Ivoire, Algérie, Portugal, Djibouti, Argentine, Espagne, Bengladesh.**

A Jette

Les familles proviennent de 14 pays : **Belgique, Maroc, Congo, Sénégal, Syrie, Albanie, Algérie, Cameroun, Guinée, Sierra Léone, Pologne, Tunisie, Nigéria, Portugal.**

Notre mission :

- Aider les familles à se réinsérer dans la société et les aider à avoir avec leur enfant une relation paisible et constructive
- Sortir l'enfant d'un éventuel climat de tension et lui offrir un milieu affectif stable et chaleureux.
- Permettre à l'enfant de rencontrer d'autres enfants et ainsi aider à sa socialisation.
- Préparer l'enfant à accéder valablement à l'école maternelle : structure, apprentissage de la langue, développement de toutes ses capacités

Objectifs :

- **Long terme** : Promouvoir l'égalité des chances et améliorer les conditions d'intégration de toutes les familles et de leurs enfants.
- **Moyen terme** :

✓ Veiller à créer un environnement de qualité pour que le parent se sente accueilli et soutenu ;

- ✓ Soutenir le lien parent/enfant ;
- ✓ Créer un environnement de qualité afin de permettre à l'enfant de se développer harmonieusement au niveau psychomoteur, relationnel, affectif et langagier ;
- ✓ Se soucier au quotidien de l'état psychique et économique des parents ;
- ✓ Rompre l'isolement des familles en organisant des activités pour et avec les familles.

• **Court terme :**

- ✓ Permettre aux familles de s'engager dans une démarche d'intégration (formation, recherche d'emploi, prise en charge sociale, médicale et psychologique) ;
- ✓ Offrir un accueil de qualité en ayant le souci de l'aménagement des espaces, de la diversité de jeux et d'expériences, de la communication avec l'enfant dans sa forme et son contenu ;
- ✓ Promouvoir l'accessibilité ;
- ✓ Favoriser le lien de confiance avec les familles ;
- ✓ Assurer un développement harmonieux des enfants accueillis.

➤ **Procédure d'accueil :**

Un premier rendez-vous est fixé avec la directrice afin que le bénéficiaire puisse expliquer la raison de sa demande.

Si la situation familiale correspond à notre mission, le(s) parent(s) visite(nt) les lieux et rencontre(nt) l'équipe. Après la visite, si le parent décide d'inscrire son enfant, le dossier d'inscription est constitué.

Le parent doit fournir les documents suivants :

- ❖ Une composition de ménage
- ❖ Une attestation de revenu
- ❖ L'attestation d'inscription aux cours ou à la formation
- ❖ Un certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter la halte accueil
- ❖ Une photocopie de la carte de vaccination ou du carnet de vaccination

Lorsque le dossier est complet, l'enfant peut alors entamer la familiarisation.

La familiarisation :

La familiarisation a deux fonctions :

1. Créer un lien de confiance avec le parent. On sait que pour qu'un enfant soit bien à la Halte d'Accueil, il est important que son parent se sente en confiance.
2. Permettre à l'enfant de reconnaître les lieux, les personnes, se familiariser avec l'endroit.

La familiarisation varie en fonction des circonstances, des besoins des parents et de l'enfant. Cela varie, de quelques heures à quelques jours, voire semaines. Une familiarisation soignée, ne garantit pas un début facile pour l'enfant mais dans beaucoup de situations cela aide le parent et l'enfant.

Cette année, nous avons rencontré des situations particulières avec les familles orientées par Actiris. Les parents sont régulièrement informés à la dernière minute du début de leur formation ce qui nous amène à écourter la familiarisation voir d'accueillir l'enfant sans cette période pourtant si importante pour créer le lien avec le parent. Tout le monde est bien conscient des difficultés que cela peut engendrer et tout est mis en œuvre pour que l'accueil de l'enfant se passe malgré tout le mieux possible. Soit si cela est possible les

personnes de référence du Réseau Accueil Actiris négocient avec le partenaire de formation pour permettre au parent de post poser le début de la formation de quelques jours. Soit, nous nous adaptons, en proposant aux parents de rester un moment si petit soit-il avec l'enfant le matin avant leur départ en formation. Soit une autre personne de la famille assume la familiarisation, mais cela se passe très rarement car les familles ont peu de ressources familiales en Belgique. La majorité des parents vivent avec difficulté ces situations où tout se fait dans l'urgence et la précipitation mais ils sont tous tellement motivés pour leur projet de vie qui passe par la formation qu'ils n'ont donc pas le choix.

Les accueillantes de l'AdV apportent une attention particulière aux enfants et parents qui vivent ce début d'accueil chaotique et précipité afin que l'enfant n'en souffre pas trop et que le parent puisse entamer sa formation en toute sérénité. Cela passe par des appels téléphoniques réguliers des parents à la crèche durant la journée pour avoir des infos sur l'accueil de leur enfant, une communication plus détaillée de la journée de l'enfant, une possibilité que le parent reste un moment en fin de journée dans la section et surtout une adaptation de nos pratiques professionnelles en fonction des besoins de l'enfant et de ses habitudes familiales en termes de sommeil, d'alimentation, de portage....

➤ **Faits marquants de l'année 2018 :**

✓ **Poste de direction site de Jette :**

L'année 2018 a été marquée par le départ en décembre 2017 de la directrice de Jette, en fonction depuis de nombreuses années. Le Conseil d'Administration ainsi que l'équipe de Jette a donc dû faire face à cet évènement important.

La directrice de Schaerbeek a assuré le poste de direction mi-temps les 5 premiers mois de l'année.

Une nouvelle directrice a été engagée en juin, mais celle-ci a quitté le poste en décembre 2018. Grâce à l'aide et au soutien de l'assistante administrative engagée au mois de juin 2018, la structure de Jette a pu fonctionner et accueillir parents et enfants dans les conditions les meilleurs possibles.

Fin 2018, le CA était à la recherche d'une nouvelle personne pour assurer le poste de direction.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration a négocié avec l'administration Communale de Jette un partenariat différent. Jusqu'à présent, la commune mettait à disposition de l'Asbl un membre du personnel (contrat d'emploi communal). A partir de 2019, la commune de Jette va allouer un subside à l'ASBL pour le financement du salaire du poste de direction de Jette (contrat d'emploi Asbl).

✓ **Partenariat avec Actiris :**

A partir du 01/01/2018 et jusqu'au 31/12/2020, l'Asbl va réserver 12 places d'accueil (6 à Schaerbeek et 6 à Jette) pour des enfants de 0 à 3 ans de chercheurs d'emploi engagés dans un parcours d'insertion auprès d'Actiris.

Tout parent chercheur d'emploi qui souhaite bénéficier d'une place dans une structure d'accueil partenaire doit répondre aux conditions suivantes :

- Être valablement inscrit auprès d'Actiris comme demandeur d'emploi inoccupé ;
- Être domicilié en région de Bruxelles-Capitale ;
- Être orienté auprès de la Coordination du Réseau des Structures d'Accueil de la Maison d'enfants d'Actiris asbl par un conseiller emploi d'Actiris ;
- Avoir un projet d'insertion socioprofessionnelle concret et précis ; ce projet professionnel doit comporter une formation d'un mois minimum, étalée sur au moins 3 jours sans nombre d'heures minimum ;
- La durée de l'accueil de l'enfant dans la structure d'accueil est d'une durée maximum de 12 mois à partir du début de l'action d'insertion socioprofessionnelle entreprise.

Actiris se réserve le droit de vérifier à tout moment l'admissibilité des bénéficiaires de l'action.

La convention nous a également obligés à élargir nos heures d'ouverture (7h30- 17h30) ce qui, malgré l'engagement supplémentaire d'une accueillante sur chaque site, n'est pas facile à organiser. Quand tout le monde est au poste la situation est juste gérable mais quand une personne est malade ou en congé cela pose inévitablement des difficultés pour assurer les 10h d'ouverture par jour.

✓ **Augmentation de capacité d'accueil à Schaerbeek :**

Afin de pouvoir rentrer dans la réforme de l'ONE, la structure de Schaerbeek a fait une demande d'augmentation de capacité. En effet, la réforme reconnaîtra les Milieux d'Accueil qui ont une capacité de 14 enfants minimum. Il était donc très important que nous augmentions notre capacité. Schaerbeek est donc passé d'une capacité **de 13 enfants à 21 enfants**. La demande a été acceptée par l'ONE en **décembre 2018**. Toutefois, nous ne pourrons appliquer cette augmentation de capacité dès 2019 car nous n'avons pas le personnel suffisant pour encadrer les 21 enfants. Nous attendons avec impatience la mise en place de la réforme qui nous l'espérons nous permettra le financement de personnel supplémentaire afin de pouvoir pallier notre manque actuel d'encadrement pour fonctionner à capacité maximum.

✓ **Déménagement du site de Schaerbeek ? :** En février 2018, nous avons appris fortuitement le **projet de démolition** du bâtiment que nous occupons actuellement à Schaerbeek. Petit vent de panique, mais l'administration communale de Schaerbeek nous a assuré de son soutien et de la recherche d'un autre bâtiment pour nous reloger. Nous n'avons pour l'instant aucune information concernant la date ni l'endroit du futur déménagement. Le Conseil d'Administration est en contact avec les personnes concernées afin d'envisager toutes les possibilités. Il sera important de veiller à ce que le bâtiment proposé corresponde aux normes prescrites par l'ONE et à notre mission de « Milieu d'Accueil à Accessibilité Renforcée » qui entre autres, laisse une place importante aux familles dans le milieu d'accueil.

✓ **Création d'un comité de gestion :**

Le Conseil d'Administration a créé un nouvel organe de gestion qui est constitué de 3 membres :

- Le Président du CA
- Le Secrétaire général
- Le Trésorier

Participent aux réunions, les directrices des sites et l'assistante administrative

Le but de cet organe est de pouvoir prendre des décisions plus rapidement dans le cadre de la gestion quotidienne des sites et de rassembler les demandes à soumettre à l'accord du CA.

✓ **Capacity Building :**

Le projet de l'Arbre de Vie a **20 ans** cette année. Il nous semblait important de se demander si notre projet actuel poursuit toujours les objectifs du début de la création de l'ASBL ?

Nous sommes conscients qu'un système efficace de suivi et d'évaluation peut nous fournir de précieuses informations pour répondre à cette question.

C'est pourquoi, en **avril 2018**, l'Asbl a accepté de participer à une démarche « **d'Auto Evaluation** » intitulée « **Capacity Building** » proposée par CAP 48, Viva For Life et la Fondation Roi Baudouin et portée par Mme Claire Kramme. Ce programme de **12 mois** comprend des sessions collectives de formation et d'échange, un accompagnement individualisé et un soutien financier (5.000 euros) couvrant l'investissement en temps et le recours à des outils de pilotage et d'évaluation.

Quels sont les objectifs de la démarche :

1. Améliorer en continu la qualité des services proposés aux familles ;
2. Professionnaliser le suivi du projet porté par l'asbl et repérer plus objectivement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas sur le terrain ;
3. Améliorer notre capacité à rendre des comptes aux financeurs ;
4. Engager les deux équipes dans une démarche qualitative et participative ;
5. Offrir aux familles l'occasion de donner leurs avis sur les services proposés.

Quelles sont les principales étapes d'une démarche d'auto-évaluation de projet :

1. Clarifier les objectifs ;
2. Définir un cadre d'évaluation ;
3. Construire des indicateurs ;
4. Collecter les données nécessaires ;
5. Développer un tableau de bord pour suivre l'avancement du projet et en tirer des enseignements et enfin communiquer les résultats en interne et en externe.

Notre démarche d'auto-évaluation s'articule donc autour de **4 grandes étapes** :

- ❖ Planifier le projet et définir la théorie du changement ;
- ❖ Mettre en œuvre le projet et collecter les données ;
- ❖ Analyser les résultats et tirer les enseignements ;
- ❖ Agir et communiquer.

En **avril 2018**, rencontre avec Claire Kramme porteuse du projet, pour préciser l'objectif de notre participation.

En **juin 2018**, premier atelier collectif avec les autres associations participantes.

Lors de cette première rencontre certaines asbl ayant participé au processus en 2017 sont venues témoigner de leur expérience. Il nous a, par ailleurs, été demandé, afin de préparer la seconde rencontre collective, de :

- ❖ Lister nos objectifs ;
- ❖ Rédiger notre théorie du changement ;
- ❖ Lister les indicateurs clés ;
- ❖ Rédiger une grille d'auto-évaluation.

En **août 2018**, Claire Kramme est venue à Schaerbeek rencontrer les deux équipes (Jette et Schaerbeek) afin de partager le travail entamé et de tenter de motiver les équipes et de leur faire prendre conscience de l'objectif de ce processus. Ce processus va nous permettre de créer des documents que les accueillantes vont devoir s'approprier. Il est donc indispensable que les équipes participent au processus.

En **octobre 2018**, lors du deuxième atelier collectif certaines associations nous ont montré leur travail sur les objectifs, les indicateurs et la grille d'évaluation. Cela permet de poser des questions, de mieux comprendre les attentes. Expliquer et partager nos réalisations avec d'autres associations est très riche pour avancer dans le travail. En quittant ce deuxième atelier, il nous a été demandé de travailler sur :

- ❖ Le plan d'évaluation
- ❖ Le tableau de bord
- ❖ La rédaction des premiers outils de collecte des données

Quels sont ces outils (annexe 1) :

1. La fiche d'inscription
2. La fiche de familiarisation et évolution
3. La fiche santé
4. La fiche d'évaluation
5. Des ébauches de grilles d'évaluation de l'évolution des enfants au niveau psychomotricité, langage et cognitif

Certains documents existaient déjà mais ils ont été complétés afin de récolter des informations qui jusqu'ici n'étaient pas répertoriées.

Exemples :

La fiche d'inscription :

- ◆ Organisme orienteur.
- ◆ Avec quel membre de la famille l'enfant vit-il ?
- ◆ Le pays d'origine
- ◆ Le statut des parents, isolé, en couple
- ◆ Statut professionnel
- ◆ La langue parlée à la maison
- ◆ Si l'enfant est inscrit sur une liste d'attente des crèches communales
- ◆ La prise en charge des factures par un organisme si c'est le cas et lequel

La fiche santé

Certaines informations ont été retirées qui ne nous semblaient pas utiles par contre nous avons ajouté, « les inquiétudes éventuelles des parents par rapport à la santé de leur enfant. »

La fiche de familiarisation

A été enrichie d'informations concernant l'alimentation et le sommeil qui nous sont essentielles pour pouvoir accueillir l'enfant en tenant compte de ses habitudes familiales.

La fiche évaluation

Celle-ci est nouvelle et sera complétée par un membre de l'équipe.

Elle nous permettra de clôturer l'accueil et surtout de pouvoir récolter des informations sur certaines de nos pratiques et de pouvoir les adapter ou les modifier en fonction des remarques des parents. Toujours dans l'optique d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des parents.

La fiche d'inscription sur la liste de demandes

Nous avons ajouté la décision d'accueillir ou pas l'enfant et la raison du refus éventuel.

Les grilles d'évolution des enfants

Elles ont été créées et doivent encore être travaillées afin que l'outil soit utilisable, pratique et accessible à tous.

Le tableau de bord

Il reprend les informations récoltées tout au long de l'accueil et ceci grâce aux nouveaux outils.

Toutes ces informations nous serviront pour la rédaction du **rapport d'activité 2019** d'une part et surtout nous permettrons d'évaluer la qualité de notre travail et de vérifier si nous poursuivons bien les objectifs de départ.

Ce travail peut également initier une réflexion au sein de l'asbl, avec le CA et les équipes sur les objectifs poursuivis, sont-ils toujours d'actualité, ne doivent-ils pas être repensés et/ou modifiés en fonction de la réalité du terrain et des besoins des familles que nous voulons toucher.

En **annexe 2**, on trouve une présentation des résultats de notre travail reprenant nos missions, nos objectifs et la méthode du CB.

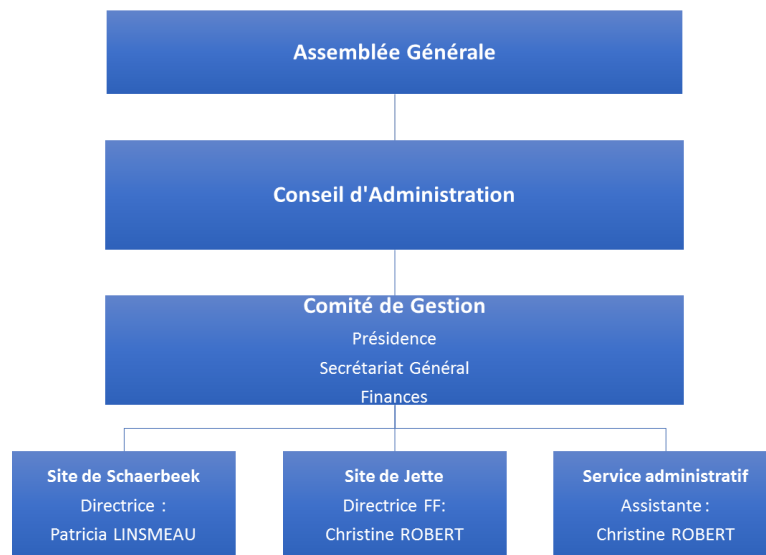
La fin des travaux CB, prévue en avril 2019, permettra d'obtenir les premiers résultats grâce au tableau de bord et de présenter un projet de support de communication. Le travail se poursuit donc l'année prochaine.

La plus grande difficulté rencontrée lors de ce processus, était de trouver le temps de rencontre entre professionnels afin d'inclure tous les membres des équipes. Cela n'a pas pu se faire à tous les stades du processus et nous le regrettons.

Nous espérons que les équipes vont pouvoir malgré tout s'approprier les nouveaux outils.

➤ Fonctionnement de l'Asbl

- Organigramme :



- Le personnel :

L'équipe de Jette se compose :

- D'une directrice, assistante en psychologie, travaillant temps plein (de juin à décembre 2018) ,
- De 4 accueillantes (3 ETP).

L'équipe de Schaerbeek se compose :

- D'une directrice, infirmière sociale, 4/5 ETP de janvier à mai 2018 et temps plein de juin à décembre 2018,
- De 3 accueillantes (3 ETP).

• Les volontaires :

Témoignage :

Faire du bénévolat dans une équipe aussi ouverte et motivée a été très inspirant. J'ai pu m'épanouir. Voir le combat des parents face à leurs situations précaires et l'impact que cela pouvait avoir sur leurs enfants a pu parfois être difficile. Cependant le travail effectué à la halte d'accueil m'a donné de l'espoir pour ces familles. Cela m'a fait réaliser que se battre pour aider les autres et le don de soi pouvaient vraiment avoir un impact important sur des vies. Donner de son temps et faire preuve d'empathie est plus que nécessaire dans notre société.

Ce bénévolat m'a fait grandir et m'a donné de l'espoir pour demain.

Lilas, volontaire de Bruxelles à l'Arbre de Vie.

Les deux équipes de Jette et de Schaerbeek sont soutenues chacune par une dizaine de volontaires qui viennent en aide pour l'accueil et la prise en charge des enfants. Cette aide est un réel plus, pour notre association.

De nouveaux volontaires sont recrutés régulièrement, soit par le site internet, soit par petites annonces dans les journaux locaux, soit de bouche à oreille et lors de l'action « Viva for Life »

Les volontaires sont engagés suivant une procédure précise :

- Un premier contact pour expliquer le fonctionnement de l'association et l'engagement demandé.
- Après un délai de réflexion, le volontaire reprend contact si cela semble lui convenir. Nous fixons alors deux demi-journées d'essai.
- Après les essais, si cela convient aux deux parties, une convention de volontariat est signée pour une période de 6 mois minimum. Ceci pour éviter les entrées et sorties dans l'équipe et une instabilité qui pourrait nuire au sentiment de sécurité des enfants accueillis.

Les volontaires prestent en général une demi-journée par semaine.

Un dossier doit être constitué pour chacun d'eux et comprend :

- La convention
- Une clause de confidentialité
- Un certificat de bonne vie et mœurs de type 2 (renouvelé tous les 5 ans)
- Un certificat médical de bonne santé tous les ans
- Un certificat prouvant que la personne est immunisée contre la rubéole (pour les personnes de moins de 50 ans).

Chaque année le Conseil d'Administration remercie les volontaires lors d'une fête. Cette année la fête a eu lieu le 19 octobre à Jette sous la forme d'un buffet dinatoire, au cours duquel Thierry Caeymaex fut remercié pour son investissement en tant que Secrétaire Général au sein du Conseil d'Administration.



L'Asbl, accueille également des jeunes du « **Service Citoyens** » qui propose aux jeunes de 18 à 25 ans de s'engager dans des projets utiles à la collectivité et de s'y investir minimum 6 mois à temps plein. Nous avons signé une convention de partenariat avec ce service et avons accueilli 7 jeunes filles pour 6 mois depuis le mois d'octobre 2015. En 2018, ce partenariat n'a pas été un grand succès.

- Les stagiaires :

Nous acceptons des stagiaires puériculteurs/puéricultrices de trois écoles : le Collège « La Fraternité » à Molenbeek, « Les Dames de Marie » à Schaerbeek et de la Cobef, Centre de formation qui forme des auxiliaires de l'enfance. Les étudiants sont accueillis dans les deux implantations.

Nous accueillons également des étudiants/tes de secondaire qui accomplissent régulièrement des « retraites sociales », les étudiants/tes viennent de différentes écoles de Bruxelles et de Belgique. Les retraites sociales se déroulent sur 3 ou 5 jours.

Elles sont orientées par le Service « VOLONT'R » et le service « TELE- SERVICES ».

Le but des retraites sociales est la rencontre avec le milieu professionnel pour les jeunes de dernière année du secondaire. Cela se passe en général très bien et ce sont souvent de belles rencontres.

➤ **FORMATIONS**

« Accueillir l'enfant de l'autre est tout autre chose qu'être parent. C'est un métier complexe, au cœur d'enjeux sociétaux essentiels »

Il est donc essentiel de se former tout au long de la vie professionnelle et de prendre le temps de la réflexion.

La directrice de Schaerbeek

« **Intelligences collectives** » : formation à l'EPE de 3 jours (26, 27 et 28 novembre)

Objectif : amener l'équipe à s'organiser différemment du fait de l'augmentation de capacité.

« **Petite enfance ; voyager, apprendre, changer** » : participation à une journée d'étude organisée par l'ONE : à Bruxelles, le 11 juin.

« **Aménagement des espaces** » : participation à deux journées organisées par l'ONE pour les MA de Schaerbeek les 22 et 23 octobre.

« **L'Évaluation de l'impact des projets liés à la lutte contre la pauvreté infantile** » : participation à une matinée organisée par la Fondation Roi Baudouin et Cap 48, le 26 octobre.

« **Capacity Building** » : guide pratique pour réussir l'auto-évaluation de son projet (voir événements marquants 2018) .

Formation des deux équipes

« Accueillir au quotidien les familles en souffrance et devenir leur partenaire. Les relations avec les parents : l'immigration, la maladie mentale, les assuétudes » : formation de trois jours, organisée par la CHACOF, débutée en 2017 et s'est terminée en 2018

« Partage de pratique » : Journées organisées par BADJE

- ❖ **Mars 2018** : Travail en réseau, collaboration et partenariats : Qui sont ou pourraient être nos partenaires ? Quels sont les avantages à travailler en partenariat pour les différents acteurs ? Quelles sont les clés pour une collaboration de qualité ?
- ❖ **Mai 2018** : Comment communiquer et créer du lien de confiance avec les parents en difficulté dans leur rôle parental ?
- ❖ **Juin 2018** : Comment à travers les postures professionnelles favoriser la construction des repères chez l'enfant, rencontre avec monsieur Jean Epstein.
- ❖ **Octobre 2018** : Les réalités des inégalités sociales et des défis auxquels doivent faire face les publics précarisés, plus spécifiquement sur celles des femmes et des familles monoparentales, par l'association « Vie Féminine »,

« Départ impromptu des enfants » : Journée pédagogique organisée par l'équipe du Réseau Structure d'accueil d'Actiris le 20 septembre.

« Les urgences vitales des enfants » : Journée pédagogique organisée par l'Arbre de Vie le 6 novembre pour les deux structures.



Tous les mois nous avons une réunion d'équipe. Cette réunion comporte deux parties, une partie organisationnelle, où l'on discute des points pratiques de l'organisation de la Halte d'Accueil, du planning... et l'autre partie est axée sur l'évolution des enfants.

Pour la partie Intervision, cela fait 5 ans que l'équipe de Schaerbeek est supervisée par une personne extérieure, Madame Reine Vander Linden.

La situation de chaque enfant est prise en compte, nous partageons autour de l'évolution de l'enfant, de ses progrès, de ses difficultés, de son comportement et de sa situation familiale. En fonction des cas, nous réfléchissons à des stratégies, des façons de faire pour aider au mieux l'enfant et sa famille.

Madame Vander Linden nous aide à réfléchir à des attitudes plus ajustées à adopter vis-à-vis de certains enfants et leurs parents et aussi sur notre pratique quotidienne.

Cette aide est précieuse, elle nous permet de prendre du recul, bien nécessaire dans certaines situations. Cette intervention est sans doute plus productive pour notre travail car elle s'adresse à toute l'équipe et tient compte de notre réalité de terrain.

Un enfant fait partie d'une famille, nous devons en tenir compte. Si la famille ne va pas bien, l'enfant ne peut pas aller bien.

Notre rôle est aussi d'être à l'écoute des besoins des familles, en les aidant ou les orientant vers d'autres services compétents.

➤ Réseau

Nous avons des partenaires du réseau communal ou hors de la commune de la Halte d'Accueil. Certains d'entre eux nous orientent des familles dans le besoin.

- ✓ Le Service d'aide à la Jeunesse et le Service de protection de la jeunesse.
- ✓ La Lice
- ✓ L'ONE, les consultations de nourrissons ou pré natales.
- ✓ Les maisons médicales
- ✓ Les maisons de quartier
- ✓ Les plannings familiaux
- ✓ Les bibliothèques
- ✓ Les centres de Guidance, la Gerbe
- ✓ Le REZO de Schaerbeek
- ✓ La coordination sociale de Jette
- ✓ La plateforme du Volontariat
- ✓ Le Service Citoyens.
- ✓ Des Centres d'accueil
- ✓ Des Services « Mère- Enfant »
- ✓ L'Association « NASCI » de Schaerbeek
- ✓ Les CPAS
- ✓ Les Banques Alimentaires
- ✓ Le centre de demandeur d'asile de la croix rouge à jette
- ✓ L'hôpital des enfants (HUDE)
- ✓ L'espace femme
- ✓ La plateforme mieux vivre ensemble
- ✓ Médecin du monde, nouveau partenaire depuis 2018
- ✓ Samu social, nouveau partenaire depuis 2018

Les deux directrices participent à la Coordination Sociale de leur commune.

A Schaerbeek, la coordination s'appelle le « **REZO santé 1030** » et nous l'avons intégré depuis 2015.

L'intégration aux coordinations sociales a toute son importance car pour bien pouvoir aider les familles, nous devons connaître les associations du secteur et aller à la rencontre des acteurs de terrain de la commune.

La directrice participe au « **Rezo santé 1030** » qui réunit l'ONE, une maison médicale, le Service : Lien de Quartier petite enfance (LQPE), un centre de santé mentale.

Le Rézo a organisé un après-midi « jeux ». Les membres du « Rézo petite Enfance réunissent leur force pour organiser cet événement. Le public des associations membres du Rézo est invité à cet événement. L'objectif étant de faire prendre conscience aux parents de l'importance de jouer avec ses enfants et aussi de montrer qu'il est possible de créer des jeux avec peu de matériel.

Le public de l'Arbre de Vie de Schaerbeek a beaucoup apprécié cet après-midi. L'objectif étant de faire prendre conscience de l'importance du jeu pour les enfants. La rencontre des familles en dehors de la crèche permet de créer des liens différents avec l'équipe. Les familles participantes étaient ravies de pouvoir rencontrer d'autres familles qui fréquentent la crèche.

L'Arbre de Vie est partenaire de la **CHACOF**, « Coordinations des Haltes d'Accueil en Communauté Française ». Nous pensons qu'il est primordial de défendre le statut des Haltes d'Accueil afin que leur travail soit mieux reconnu et que nous puissions, dans un avenir proche, bénéficier de l'aide financière pour fonctionner et pour engager du personnel qualifié.

Une réunion est organisée chaque mois dans un milieu d'accueil différent à Bruxelles afin de permettre aux coordinatrices de découvrir d'autres lieux.

Lors de ces réunions nous échangeons sur nos « bonnes » pratiques, sur l'actualité du secteur ou sur un thème précis en invitant un expert. Cette année nous avons poursuivi le travail sur le langage. En effet, nous constatons tous que le langage reste déficitaire chez les enfants qui fréquentent les Haltes d'Accueil.

De plus cela nous permet de rester au courant de l'actualité du secteur.

L'Arbre de Vie est membre du Conseil d'Administration de la Chacof depuis 2015. Et donc nous participons à ce titre aux réunions de CA une fois par mois à Namur.

L'année 2018 a été principalement consacrée à la réforme des milieux d'accueils dont on parle depuis quelques années. Sujet qui concerne nos milieux d'accueil car l'enjeu est très important pour notre type de structure qui se veut accessible pour toutes les familles vivant des situations de précarité.

➤ Activités :

Dans le cadre d'un des objectifs de l'objet social de notre ASBL, « l'accompagnement des parents » les deux Haltes d'Accueil organisent des activités avec les parents.

Dans chaque Halte d'Accueil une fête fin décembre et une autre fin juin sont organisées avec les parents. C'est l'occasion de faire rencontrer les familles et de créer du lien.



Lors de la fête de Noël, nous offrons un cadeau à chaque enfant.

Grâce au jardin, dès que le temps le permet nous sortons pour découvrir les activités extérieures : jeux de ballon, jeux d'eau, toboggan, jeux dans la neige, bac à sable.... Quand nous sommes assez nombreux, nous allons promener et profiter de la plaine de jeux du quartier.



A Schaerbeek, en juillet 2018, une sortie avec les parents a été organisée à la côte belge. L'objectif était de passer un moment convivial, détendu et surtout de montrer le chemin de la mer afin que les parents puissent se projeter et d'écouter le moyen de se rendre à la mer en train. Cette journée a été une très belle expérience, pour les familles et les enfants qui n'avaient jamais vu la mer en Belgique et pour l'équipe qui a passé du temps de qualité avec les familles. Nous ferons tout pour pouvoir réitérer cette expérience. Financièrement, les tickets de train ont été financés en partie par l'ASBL et en partie par les parents.



A Jette, les enfants vont à la bibliothèque communale une fois par mois, écouter les histoires que la conteuse leur raconte. Les enfants y vont avec beaucoup d'enthousiasme.

En juin les enfants vont visiter la ferme de Jette, activité organisée par la commune de Jette.



➤ **Financement**

Les communes de JETTE et de SCHAERBEEK sont nos partenaires privilégiés.

Les deux communes mettent à disposition les locaux.

La commune de Schaerbeek alloue, depuis 2011, une subvention pour le salaire de la directrice de Schaerbeek.

A Jette, en 2018, la directrice est agent communal et est mise à disposition de la Halte d'Accueil à raison d'un temps plein.

D'autre part, la commune de Jette a, comme chaque année offert un montant de 500 euros, avec lesquels nous avons pu acheter un petit cadeau pour chaque enfant, remis lors de notre goûter de Noël.

L'ONE : l'Arbre de Vie est autorisé et contrôlé par l'ONE mais non subsidié. Toutefois un subside annuel de 12.500 € a été alloué cette année par l'ONE et exceptionnellement nous avons reçu un subside supplémentaire de 6.250 €, en attente de la mise en place de la réforme.

ACTIRIS : 2,5 ETP de poste ACS, pour lesquelles nous bénéficions de la prime majorée.

MARIBEL SOCIAL : Le fonds Maribel, subside 0,5 ETP puéricultrice.



Notre premier appel à projet date de 2016. Cela fait donc 3 années consécutives que l'action Viva For Life prend en charge une partie importante de la rémunération d'une puéricultrice TP à Schaerbeek.

Ci-dessous, vous trouverez un résumé des montants reçus par appel à projet et la période de salaire couverte.

Appel à projet	Montant reçu	Fonds propre	Période couverte
2016	25.000 €	8.000 €	07/2017 à 06/2018
2017	27.000 €	4.000 €	06/2018 à 04/2019
2018	31.000 €	2.000 €	04/2019 à 03/2020



En juin 2017, nous avons introduit un appel à projet chez **Actiris** qui a été accepté en novembre 2017. Le partenariat a démarré en janvier 2018 pour une période de 3 ans.

La subvention allouée par Actiris s'élève à **24,19** € par place mise à disposition et **par demi-jour** (5h maximum).

Le montant maximal de la subvention annuelle est fixé à **131.381,28** €.

Grâce à cette subvention l'Asbl a pu engager :

1 ETP puéricultrice à Jette ;

1 ETP puéricultrice à Schaerbeek ;

0.5 ETP pour un nouveau poste d'administrative.

De cette façon les équipes d'accueillantes se sont enrichies de professionnelles supplémentaires toujours dans l'objectif d'assurer un accueil de qualité pour les enfants.



Le Lions Club Brüssel – Charlemagne a financé un jeu extérieur pour le site de Jette et une installation de vidéophone à Schaerbeek en vue de l'adaptation des heures d'ouverture suite au partenariat avec Actiris.



Dons via Caritas : les dons effectués via Caritas permettent aux donateurs d'obtenir une attestation fiscale. En 2018 nous avons reçu le montant de 675,50 €.

Nous sommes régulièrement à la **recherche de financements** via appel à projets, appel à dons, ..

Ceci reste essentiel pour nous permettre d'améliorer la qualité de l'accueil et des conditions de travail du personnel.

➤ Quelques chiffres :

A Schaerbeek : 79 demandes, ce qui est moins qu'en 2017 mais c'est sans doute dû au contexte du début de l'année. La directrice étant à mi-temps sur les deux sites certaines demandes n'ont pas été répertoriées comme elles auraient dû.

24 enfants ont été inscrits en 2018.

5 enfants inscrits en 2016 et toujours présents en 2018, 17 enfants inscrits en 2017 et présents en 2018.

Total des enfants accueillis en 2018 : 46 enfants

22 familles émanent du CPAS, 12 familles dépendent du chômage, 5 familles dépendent de la mutuelle, 5 familles ont un travail précaire, 2 familles sans revenus.

A Jette :

26 enfants ont été inscrits en 2018.

19 enfants inscrits en 2017 sont encore présents en 2018.

Soit un total de 45 enfants accueillis en 2018.

EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION 2016-2018

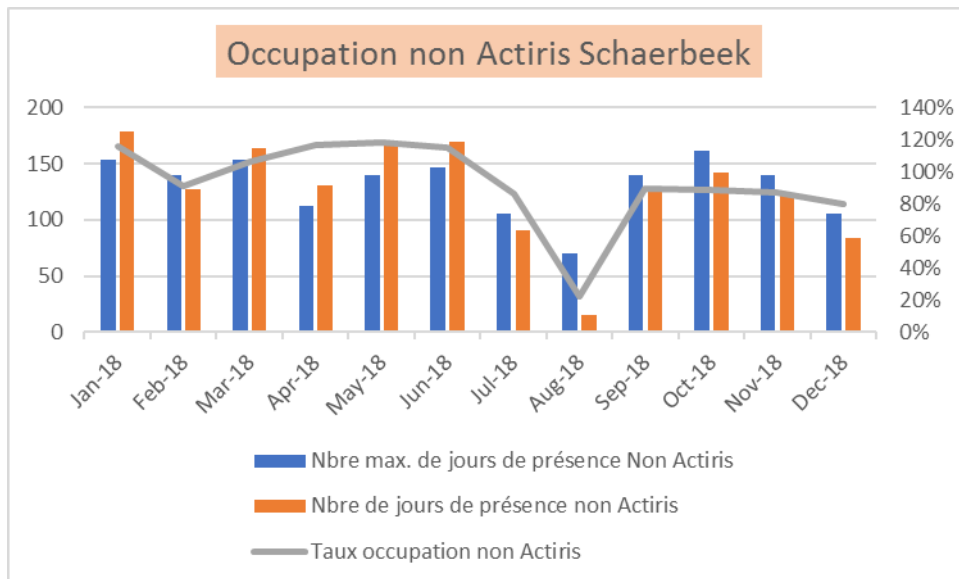
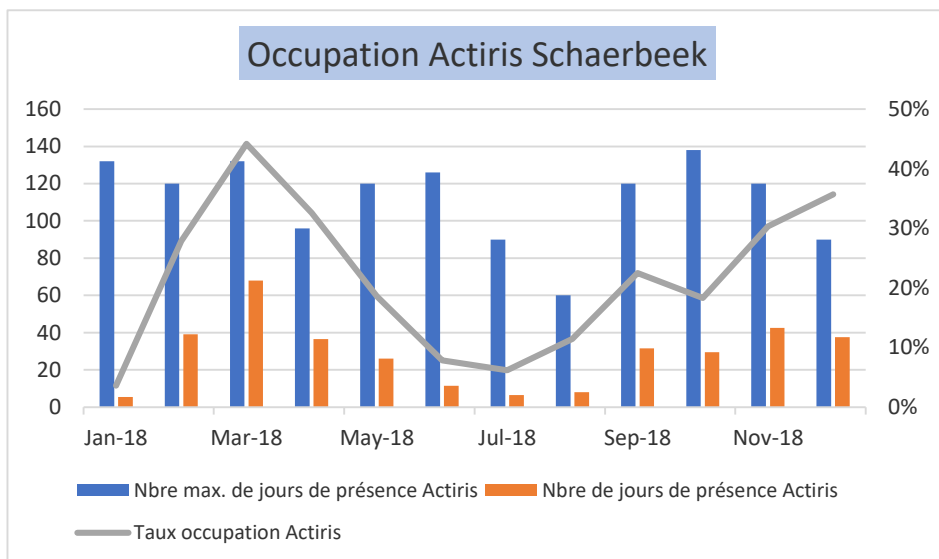
	Schaerbeek				Jette			
	2016	2017	2018	%	2016	2017	2018	%
Jours ouvrés	219	216	224		219	216	224	
Capacité d'occupation mensuelle	2847	2808	2912		3504	3456	3584	
Occupation mensuelle réelle	1767	1981	1856		1619	2222	2.196,5	
Taux d'occupation	62,07%	70,55%	63,74%	-9,65%	46,20%	64,29%	61,28%	-4,68%

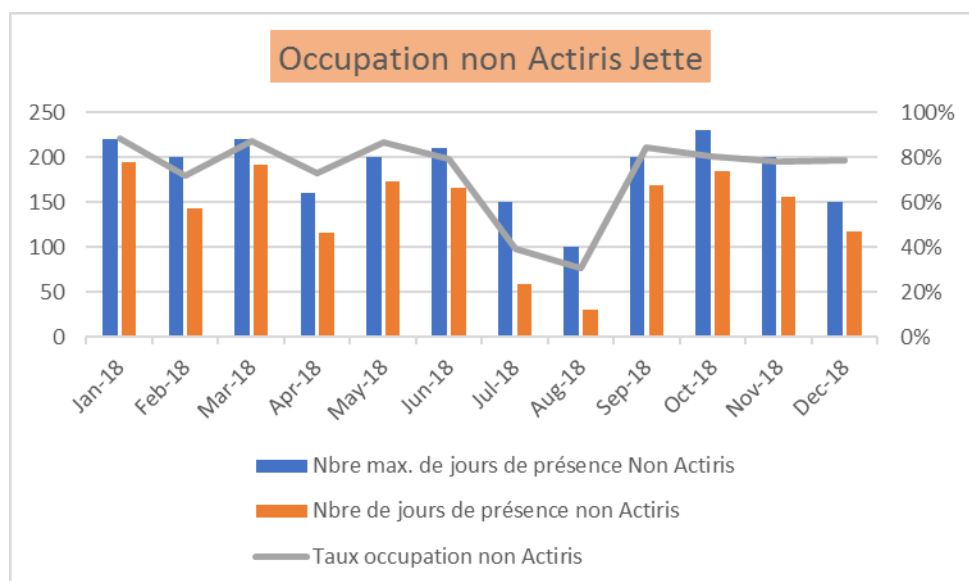
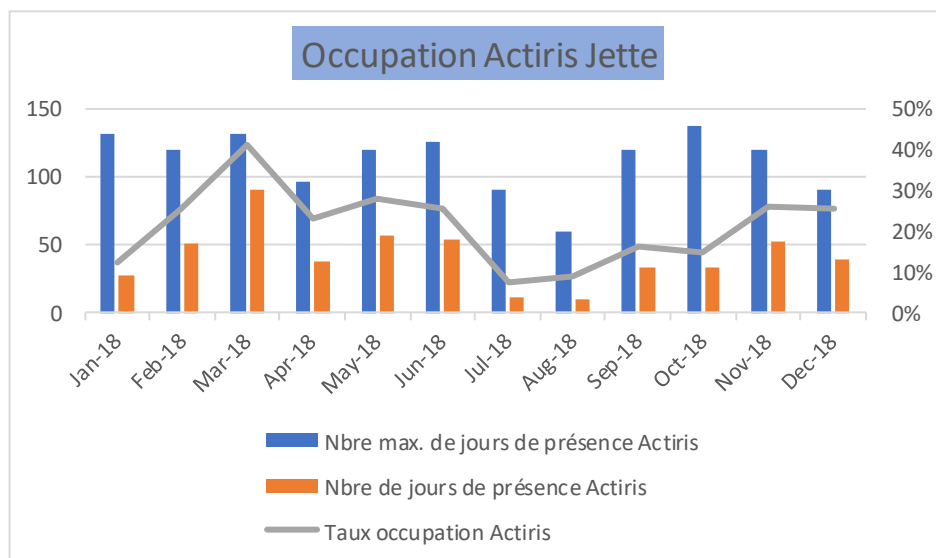
Nos deux haltes d'accueil ont enregistré une baisse de leur taux d'occupation, légèrement moins prononcée à Jette qu'à Schaerbeek. Après une analyse détaillée des chiffres nous avons pu dissocier le taux d'occupation des enfants envoyés par Actiris, du taux d'occupation de notre population initiale.

Nous constatons que, tant à Schaerbeek (25,45%) qu'à Jette (36,61%), les places réservées à Actiris n'ont pas eu d'occupation maximale en 2018 (cfr tableaux et graphiques ci-dessous)

MOIS	Nbre max. de jours disponibles Actiris (6 places x jours ouvrés)	Schaerbeek		Jette	
		Nbre de jours de présence enfants Actiris	Taux occupation Actiris	Nbre de jours de présence enfants Actiris	Taux occupation Actiris
Jan-18	132	5,5	3,57%	27	12,27%
Feb-18	120	39	27,86%	51	25,50%
Mar-18	132	68	44,16%	91	41,36%
Apr-18	96	36,5	32,59%	37	23,13%
May-18	120	26	18,57%	56	28,00%
Jun-18	126	11,5	7,82%	53,5	25,48%
Jul-18	90	6,5	6,19%	11	7,33%
Aug-18	60	8	11,43%	9	9,00%
Sep-18	120	31,5	22,50%	32,5	16,25%
Oct-18	138	29,5	18,32%	33,5	14,57%
Nov-18	120	42,5	30,36%	52	26,00%
Dec-18	90	37,5	35,71%	38,5	25,67%
TOTAL	1344	342	25,45%	492	36,61%

MOIS	Schaerbeek			Jette		
	Nbre max. de jours de présence Non Actiris (7 places x jours ouvrés)	Nbre de jours de présence non Actiris	Taux occupation non Actiris	Nbre max. de jours de présence Non Actiris (10 places x jours ouvrés)	Nbre de jours de présence non Actiris	Taux occupation non Actiris
Jan-18	154	178,5	115,91%	220	194,5	88,41%
Feb-18	140	127,5	91,07%	200	143,5	71,75%
Mar-18	154	163,5	106,17%	220	192,5	87,50%
Apr-18	112	130,5	116,52%	160	116,5	72,81%
May-18	140	166	118,57%	200	173,5	86,75%
Jun-18	147	169	114,97%	210	166	79,05%
Jul-18	105	90,5	86,19%	150	59	39,33%
Aug-18	70	15,5	22,14%	100	31	31,00%
Sep-18	140	125	89,29%	200	168,5	84,25%
Oct-18	161	142,5	88,51%	230	185	80,43%
Nov-18	140	121,5	86,79%	200	156,5	78,25%
Dec-18	105	84	80,00%	150	118	78,67%
TOTAL	1568	1514	96,56%	2240	1704,5	76,09%





Il faut toutefois savoir que :

- Le partenariat a débuté en janvier 2018, il a donc fallu quelques mois avant de recevoir des candidats d'Actiris
- Ces enfants ne fréquentent pas la HA durant les congés scolaires
- Tous les parents ne font pas une formation de 5 jours par semaine
- Certains parents sont « obligés » de suivre une formation (perte de droit au chômage) et que dans ce cas la motivation n'est pas toujours présente. Ces parents ne vont pas au cours de manière régulière et sont même parfois exclus par Actiris.

➤ Projets pour 2019 :

A Schaerbeek :

- ❖ Poursuivre la collaboration avec le réseau « Rezo Santé » pour l'organisation des « ateliers à thème » pour les parents ;
- ❖ Réorganiser une sortie en juin à la mer ;
- ❖ Poursuivre la collaboration avec le service Badje pour améliorer la qualité et l'accessibilité des familles dans le Milieu d'accueil ;
- ❖ Projet intergénérationnel avec la maison de repos du quartier ;
- ❖ Réfléchir au déménagement futur ;
- ❖ Assurer l'encadrement des enfants en tenant compte de l'augmentation de capacité en engageant un mi-temps supplémentaire ;
- ❖ Réflexion sur d'autres activités avec les familles, petit déjeuner, ateliers...

A Jette :

- ❖ Engagement d'un(e) directeur(trice) ;
- ❖ Assurer la stabilité de l'équipe ;
- ❖ Réfléchir à l'aménagement des espaces ;
- ❖ Réflexion sur les projets avec la nouvelle direction.

➤ Quelques mots sur la réforme

L'année 2019 sera très probablement une année de transition pour l'ensemble des Halte d'Accueil.

En effet, la réforme proposée par l'ONE que nous attendons depuis plusieurs années devrait voir le jour en 2019.

Les enjeux sont de taille.

La CHACOF (Coordination des Haltes d'Accueil de la communauté française) défend le travail spécifique des HA s'est investie dans la réforme en défendant un accueil de qualité qui contribue directement à l'égalité de chances, à l'inclusion de chacun, à la réduction des inégalités et à la lutte contre la pauvreté.

La réforme a un objectif premier, » **le renforcement de l'accessibilité** », accessibilité que les HA pratiquent au quotidien.

Les HA vont changer de nom pour devenir de crèches, car c'est la volonté de l'ONE de diminuer le nombre de types de Milieu d'Accueil.

Grâce à la réforme les HA qui deviendront « **de crèches à accessibilité renforcée** » seront donc subsidiées pas l'ONE.

Nous allons donc inévitablement devoir nous conformer à des règles afin de bénéficier des subsides.

Personne ne nous oblige à rentrer dans la réforme mais c'est l'occasion pour nous d'être reconnu comme milieu d'accueil et de pouvoir enfin fonctionner avec des équipes de professionnels qui seront financés par l'ONE.

Tout l'enjeu est de pouvoir garder nos spécificités de HA en termes d'accessibilité et de qualité d'accueil en rentrant dans la réforme.

Voici les grands objectifs de cette réforme :

- ❖ Redessiner le paysage de l'accueil petite enfance :
 - Champ d'application et conditions d'âge ;
 - Les types de milieux d'accueil ;
 - Les types de pouvoirs organisateurs ;
 - Les capacités autorisables ;
 - Les normes d'encadrement minimales ;
 - Les normes de subsides.

- ❖ Renforcer l'accessibilité dans toutes ses dimensions.
 - Accessibilité géographique et service universel ;
 - Accessibilité financière ;
 - Accessibilité et inscription ;
 - Accessibilité socio-culturelle ;
 - Accessibilité horaire.

- ❖ Renforcer la qualité :
 - Amélioration de la formation initiale ;
 - Amélioration de la formation continue ;
 - Remplacement de l'attestation de qualité par des bilans généraux de fonctionnement ;
 - Amélioration des procédures ;

- ❖ Simplifier et réduire la charge administrative.
 - Appliquer les principes de simplification administrative à toutes les mesures résultant de la réforme ;
 - Informations des procédures :
 - ◆ Gestion des demandes d'accueil
 - ◆ Calcul de la PFP
 - ◆ Echange des informations avec les PO et les MA

En tant que HA nous sommes globalement satisfait et favorable aux 4 objectifs opérationnels que s'est fixé l'ONE.

Nous avons malgré tout quelques craintes au niveau de cette réforme de l'ONE qui ne nous permettra probablement pas de garder notre identité et toutes nos spécificités de halte-accueil, notamment en termes d'accessibilité financière, sociale et culturelle, de temps d'accueil et du travail d'accompagnement des familles.

Voici quelques points (parmi de nombreux autres) qui nous posent question par rapport au projet de réforme :

- Si l'on peut se réjouir du financement des frais de personnel (accueillant, de direction et psychosociosocial), l'absence de financement pour les frais de fonctionnement constitue une grande crainte chez les haltes-accueil. En effet, les financements qui vont être « repris » tel que les enveloppes Ex-FSE ou Ex-FESC permettraient de justifier des frais de fonctionnement tandis que les aides à l'emploi diverses permettraient de couvrir les frais de personnel.
- L'encadrement au subside de base selon l'ONE se compose d'1 ETP pour 7 enfants. Or, ce n'est selon nous pas assez pour garantir un accueil de qualité. Il faut atteindre le niveau suivant (subside

d'accessibilité) pour bénéficier d'un encadrement permettant d'offrir un accueil de qualité à chaque enfant (3 ETP pour 14 places).

- Pour bénéficier d'un mi-temps psycho-médicosocial, il faudra que le milieu d'accueil se compose de 21 places d'accueil. La majorité des haltes-accueil étant de petites structures, elles n'atteignent généralement pas ce nombre. Pourtant, un tel poste demeure plus que primordial et ce, notamment pour l'accueil des familles les plus vulnérables.
- La PFP est basée sur l'extrait de rôle des parents. La plupart des familles que nous accueillons n'en disposent pas ou alors changent régulièrement de situation professionnelle en cours d'année. La photo prise à un moment donné de l'année ne sera donc pas celle du reste des mois écoulés. Il est nécessaire d'adapter la situation de chaque famille à sa réalité en posant un cadre qui accorde plus de souplesse et de flexibilité.
- Pour l'ONE, l'enfant ne peut pas être absent plus de 40 jours par an (en dehors des certificats médicaux) or, en halte-accueil, une majorité de parents est en formation et est donc en congé l'été. Certains d'entre eux ne voient pas de pertinence à mettre leur enfant à la halte-accueil s'ils sont en congé.
- Au niveau de la procédure d'inscription par Internet. Qu'en sera-t-il des parents qui ne disposent pas d'Internet ou qui ne maîtrisent pas le français ? Comment les accompagner au mieux pour l'inscription de leur enfant ?

Enfin, de façon générale, il nous semble également essentiel que l'ensemble des agents de l'ONE soient formés et informés de façon précise et uniforme sur cette réforme et qu'ils soient au fait de cette souplesse nécessaire au public accueilli dans les haltes-accueil.

➤ **Conclusions**

L'Arbre de Vie cherche toujours à améliorer l'accueil des enfants et des familles et pour se faire les équipes se forment et se remettent en question régulièrement. La recherche de la qualité est au centre de nos préoccupations. Grâce à l'acceptation de l'Appel à Projet Actiris, nous avons pu renforcer les équipes de personnes formées dans le domaine de la petite enfance. D'autre part, nous avons étendu nos plages horaires ce qui correspond aux besoins des familles que nous accueillons. La présence des volontaires reste une aide précieuse pour les équipes, leur dynamisme et motivation est un apport important pour les équipes et les enfants.

Dans la perspective de la réforme de l'ONE, qui nous l'espérons prendre forme en 2019, nous avons augmenté notre capacité à Schaerbeek afin de pouvoir faire partie des Milieux d'Accueil qui bénéficieront de la Réforme.

L'enjeu est de taille : **garder notre spécificité de Halte d'Accueil malgré les changements que nous allons devoir mettre en place.**

Nous sommes prêts et très motivés à relever le défi, tout en sachant que les changements provoquent souvent des résistances. Les équipes vont devoir faire preuve d'encore plus de souplesse et d'adaptation et à ce niveau nous leur faisons confiance. Les directrices et le Conseil d'Administration seront présents pour les soutenir, les accompagner et les encourager.

Au vu des changements annoncés, les membres de l'AG vont devoir réfléchir sur les grandes options à prendre et les perspectives d'avenir de l'ASBL.